



Pour diffusion immédiate

TSX.V - NIO

NIOCAN ANNONCE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CHANGEMENT DE NOM DE NIO MÉTAUX STRATÉGIQUES INC

(Montréal, Québec, 13 juin, 2022) – Niocan Inc. (TSX-V: NIO) (OTC: NIOCF) (« Niocan » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que la Bourse de croissance TSX (la « Bourse de croissance TSX ») a approuvé conditionnellement le changement de nom de la Société en Nio Métaux stratégiques Inc. Le changement de nom a été approuvé par les actionnaires de Niocan lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 6 mai 2022 (voir le communiqué de presse daté du 9 mai 2022). La Société s'attend à ce que le changement de nom entre en vigueur à l'ouverture des marchés le mercredi 15 juin 2022. La Société poursuivra ses négociations sous le symbole « NIO » à la Bourse de croissance TSX.

Le nouveau numéro CUSIP pour les actions ordinaires de la Société sera 65445T102, et le nouveau numéro ISIN est CA65445T1021. Il n'y a aucun changement dans le capital-actions de la Société, et les actionnaires ne sont pas tenus d'échanger leurs certificats d'actions existants contre de nouveaux certificats.

A propos de Niocan

Niocan est une société d'exploration et de développement dont l'objectif est de devenir un producteur de ferroniobium. La Société détient une propriété de niobium à Oka, au Québec, et d'autres propriétés d'exploration dans la province de Québec. La propriété minière Oka de Niocan comprend des droits miniers comprenant 49 claims couvrant 2 281 acres et sa propriété Great Whale comprend des droits de surface et miniers couvrant 24 944 acres sur le territoire de la baie d'Hudson.

Pour de plus amples renseignements sur la Société, veuillez consulter les documents publics de la Société disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et le site web de la Société (www.niocan.com)

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Hubert Marleau

Président, chef de la direction et président du conseil d'administration

niocan.investorinformation@gmail.com

514-560-7623

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois canadiennes sur les

valeurs mobilières applicables. Les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, peuvent être des déclarations prospectives. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes tels que « planifie », « s'attend à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variations de ces mots, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « pourraient », « seront prises », « se produisent » ou « seront atteints », la forme négative de ces termes et une terminologie similaire, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes et expressions. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, les facteurs de risque énoncés dans le rapport de gestion annuel et/ou trimestriel de Niocan et dans d'autres documents d'information publique déposés sur SEDAR à www.sedar.com, ainsi que toutes les hypothèses concernant ce qui précède. Bien que Niocan estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés, qui ne s'appliquent qu'à la date du présent communiqué de presse, et aucune assurance ne peut être donnée que de tels événements se produiront dans le délai divulgué ou du tout. Sauf si la loi applicable l'exige, Niocan décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.